



EPALINGES

## PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 1/2013

**Concerne : acquisition de quatre nouveaux véhicules, de deux saleuses pour le Service communal des travaux et d'une nacelle élévatrice pour les conciergeries – Demande d'un crédit d'achat**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande d'un crédit d'un montant de CHF 435'000.- (quatre cent trente-cinq mille francs), en vue de l'acquisition de quatre nouveaux véhicules, le remplacement de deux saleuses pour le Service communal des travaux et l'achat d'une nacelle élévatrice pour les conciergeries.

### 1. Préambule

Le Service communal des travaux voit ses interventions se multiplier, proportionnellement au fort développement démographique de notre commune. Les véhicules sont constamment sollicités. Si leur entretien est régulièrement assuré par nos ateliers, il ne peut contrer les méfaits du temps et de la météo.



La nacelle Opel Campo 31 TD 4x4 a été mise en service le 25.06.1997. Elle a été utilisée pour divers travaux d'entretien de l'éclairage public, de taille, de mise en place des décorations de Noël. La hauteur maximale atteinte avec cette machine (11 mètres) ne correspond plus à la réalisation de certains de ces travaux et la commune doit chaque année faire appel à une entreprise privée. La nouvelle nacelle d'une hauteur de travail de 20 m permettra d'augmenter les possibilités de travail dans tous les services communaux. Mentionnons entre autre, le nettoyage des vitres des différents collèges et salles de gymnastique, l'entretien de l'éclairage de la route de Berne, l'entretien des chéneaux et toitures des bâtiments communaux, l'installation de nouvelles décorations de Noël. Elle sera à disposition du service du feu pour les interventions qui nécessiteraient son utilisation. Ce véhicule pourra être loué aux communes voisines.

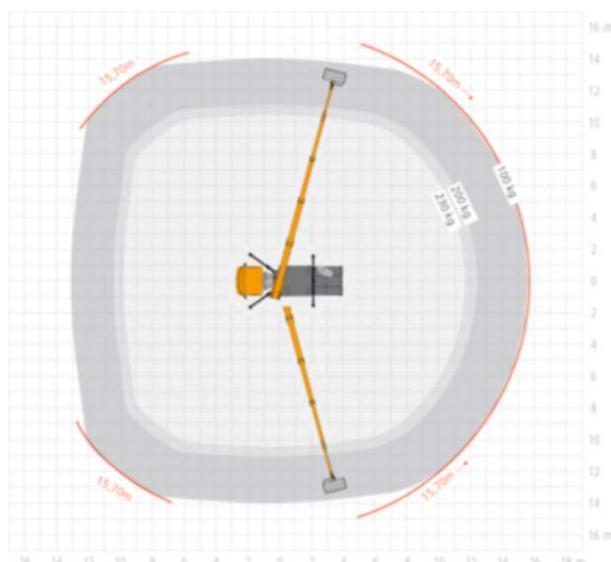
Les tracteurs Iseki, mis en service en 2001, présentent de sérieuses attaques de corrosion au niveau du châssis ainsi que de la carrosserie et leur circuit d'huile présente des fuites récurrentes. Ces deux véhicules sont utilisés en été pour la tonte des terrains de football et de diverses parcelles communales. Le service hivernal de déneigement des trottoirs les met à rude épreuve.

La Municipalité a décidé de doter le Service des parcs et promenades d'un véhicule principalement destiné à l'arrosage des massifs et garnitures florales dispersés sur le territoire communal. Son choix s'est porté sur un véhicule utilitaire électrique e-Worker. Il s'agit d'un véhicule électrique à propulsion, doté d'un rayon de braquage très court, de dimensions extérieures contenues afin de pouvoir se faufiler partout.

Les deux saleuses qu'utilise la voirie ont plus de dix ans. Le modèle monté sur le véhicule Lindner date de 2001, celui du véhicule Aebi de 2000. Elles sont passablement attaquées par la rouille et ne garantissent plus un bon fonctionnement. Il convient donc de les remplacer et d'acquérir un modèle doté de deux compartiments, permettant de saler et/ou gravillonner.

Soucieuse de ne pas les multiplier, la Municipalité vous soumet dans le présent préavis une demande de crédit pour le renouvellement de la nacelle légère destinée aux salles de gymnastique. La réfection de la salle de gymnastique de Bois-Murat E a causé le déplacement de certains vitrages et la construction de caissons de protection sur les radiateurs. Ces modifications rendent l'utilisation de la nacelle actuelle dangereuse, voire impossible. L'acquisition d'une nacelle plus performante s'avère indispensable.

## 2. Véhicule NISSAN Cabstar avec Nacelle élévatrice RUTHMANN-Steiger TBR 200



La Municipalité a reçu plusieurs offres pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice pour le Service communal des travaux. L'offre retenue pour l'établissement du présent préavis fait référence à un équipement de marque *RUTHMANN-Seiger TBR 200* présenté par l'entreprise Accès & Elévatique SA de Crissier. La nacelle est installée sur un châssis NISSAN Cabstar 35.13.29 qui dispose d'une cabine deux places et est équipé d'un filtre à particules d'origine.

Cette offre comprend les éléments suivants :

- a) le véhicule ;
- b) une nacelle TBR 200 ;
- c) les équipements indispensables à un véhicule de voirie : gyrophare, tuyau haute pression pour l'eau ou l'air, compteur d'heures de service, etc.

### **Données, caractéristiques techniques**

Hauteur de travail	20,10 m
Hauteur de plancher	18,10 m
Déport maximal	15,70 m
Rotation de la tourelle	450 °
Angle de travail du bras pendulaire	105°
Dimension de la plate-forme	1,40 m x 0,70 m
Charge Maximale de la plate-forme	230 kg
Hauteur hors tout	3,04 m
Largeur hors tout	2,10 m
Longueur hors tout	6,75 m
Voie de stabilisation	2,10 m à 3,54 m
Inclinaison de travail admissible en stabilisation	5°
Poids total avec chauffeur + 1 passager	3500 kg

### **Coût**

L'offre qui vous est présentée émane de l'entreprise « ACCES & ELEVATIQUE SA » ; elle comprend les éléments suivants :

Nacelle avec installation sur le châssis porteur	CHF	139'000.00
Support pour cônes de signalisation, sans cône	CHF	380.00
Support tubulaire pour 2 Triopans, sans Triopan	CHF	750.00
Gyrophare orange sur la cabine du véhicule	CHF	880.00
Véhicule équipé de pneus d'hiver	CHF	280.00
Téléservice pour contrôle, réparation à distance	CHF	2'380.00
Cabine du véhicule de couleur orange	CHF	780.00
Nissan Cabstar 35-12-29-Euro 5	CHF	32'500.00
Prix total hors taxes et immatriculation	CHF	<u>176'950.00</u>
	CHF	
Reprise de votre nacelle SKYHiGT-1100, année 1997, sur OPEL Campo 31 TD 4WD, matricule 630.539.626	CHF	<u>-22'790.00</u>
	CHF	
Prix total hors taxes et immatriculation	CHF	<u>154'160.00</u>
TVA 8 %	CHF	<u>12'332.80</u>
Prix total TTC	CHF	<u><u>166'492.80</u></u>

### 3. Tracteurs – ISEKI - TM 3265

Concernant ces tracteurs, la Municipalité a opté pour des véhicules de la marque ISEKI du type : TM 3265 (Permis de conduire « B » ou « F »), proposés par l'entreprise Rapid Technic AG, de Killwangen. Cette offre comprend, en autres, 2 distributeurs hydrauliques double-effet commandés par un mini-monolevier Joystick électrique, un 3<sup>ème</sup> distributeur électro hydraulique simple-effet, un relevage frontal, un deuxième vérin de levage frontal pour accessoires lourds tel que fraise à neige ou balayeuse, une couche de conservation spéciale pour tout le châssis, les ailes arrières et l'essieux (fortement recommandé pour les travaux du service hivernal) ainsi que les accessoires pour le service hivernal.



#### Données, caractéristiques techniques

Longueur :	2880 mm
Largeur :	1224 mm
Hauteur :	2130 mm
Carburant :	Diesel
Vitesse max. :	25 km/h
Place assise :	1
Normes gaz :	Euro V Norme ECE R24
Poids total autorisé :	1'640 kg

#### Coût

Véhicule de base	CHF	42'630.00
Equipements	CHF	22'720.00
<i>Total véhicule Brut</i>	CHF	<u>65'350.00</u>
Réduction	CHF	-8'500.00
Reprise	CHF	<u>-8'500.00</u>
Montant net par unité	CHF	<u>48'350.00</u>
+ TVA 8 % de CHF 48'350.-	CHF	3'868.00
<i>Prix total par unité</i>	CHF	<u>52'218.00</u>
	CHF	
<i>Prix total pour les deux tracteurs</i>	CHF	<u><u>104'436.00</u></u>

### 4. Véhicule électrique MEGA E-WORKER – Benne basculante

La Municipalité a choisi d'équiper le Service des parcs et promenades d'un nouveau véhicule, équipé d'un pont basculant. A titre de test et dans un souci d'écologie, son choix s'est porté sur un véhicule électrique, silencieux. Il est mû par propulsion, est doté de freins à disques à l'avant et de freins à tambours à l'arrière. Sa vitesse maximale est de 40 km/h. L'offre sur laquelle se base le présent préavis est celle de l'entreprise GRUNDERCO SA, de Satigny. Elle comprend le véhicule proprement dit et les accessoires suivants : Gyrophare, barre de protection arrière, réhausse grillagées, système d'arrosage électrique basse pression.



Données, caractéristiques techniques

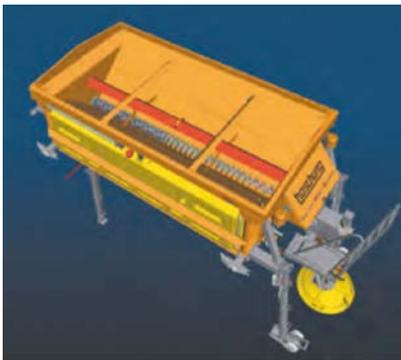
Longueur :	3165 mm
Largeur :	1360 mm
Hauteur :	2500 mm
Puissance nominale :	10 KW S2 - 45' à 3200 tr/mn
Poids total :	1900 kg.
Poids à vide :	768 kg.
Charge utile :	1100 kg.

Coût

Véhicule de base, version benne basculante	CHF	33'540.00
Equipements	CHF	15'000.00
<i>Total véhicule Brut</i>	CHF	<u>48'540.00</u>
+ TVA 8 % de CHF 48'540.-	CHF	3'883.20
<i>Prix total</i>	CHF	<u><u>52'423.20</u></u>

**5. Saleuses - épandeuces BOSCHUNG**

Agées de plus de 10 ans, les deux saleuses dont dispose la voirie doivent être remplacées. Aux habituels outrages du temps, il faut ajouter des dysfonctionnements qui entravent le service hivernal. La Municipalité a choisi de profiter de cette occasion pour acquérir une saleuse qui présente deux compartiments distincts qui permettent de saler, de gravillonner voire de faire les deux simultanément. L'offre qui vous est présentée émane de l'entreprise Marcel Boschung AG de Matran. Elle comprend une saleuse de type IMS J 18016 d'une capacité de 1,6 m<sup>3</sup>, dont l'alimentation se fait par hélice et une saleuse de type IMS Z 23027 d'une capacité de 2,7 m<sup>3</sup> à deux compartiments.



Coûts

**Saleuses - épandeuces BOSCHUNG STA Z**

Distributeur Boschung Type IMS Z 23027	CHF	22'990.00
Equipements	CHF	27'240.00
Total saleuse brut	CHF	<u>50'230.00</u>
Rabais 5 %	CHF	-2'511.50
TVA 8 %	CHF	3'817.50
Prix total	CHF	<u><u>51'536.00</u></u>

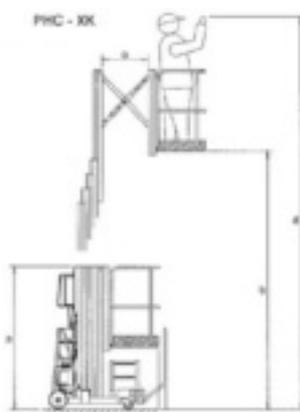
## **Saleuses - épandeuces BOSCHUNG IMS J**

Distributeur Boschung Type IMS J 18016	CHF	13'155.00
Equipements	CHF	20'220.00
Total saleuse brut	CHF	<u>33'375.00</u>
Rabais 5 %	CHF	-1'668.00
TVA 8 %	CHF	2'537.00
Prix total	CHF	<u><u>34'244.00</u></u>

### **6. Nacelle élévatrice compacte à mât vertical télescopique PHCI-940-XK**

Actuellement, les concierges des salles de gymnastique disposent d'une nacelle élévatrice de type Genie AWP 30s de 1999. Celle-ci ne permet plus d'atteindre les buts visés, ne pouvant se désaxer par rapport à l'aplomb de l'appareil. De ce fait, certains travaux ne peuvent plus se faire sans mettre sérieusement en jeu la sécurité des utilisateurs.

Il devient donc nécessaire de se doter d'une nouvelle nacelle élévatrice compacte à mât vertical, dont la nacelle puisse se désaxer et qui soit dotée de stabilisateurs. L'entreprise ACCES & ELEVATIQUE SA de Crissier a fait l'offre qui vous est présentée.



### **Coût**

Nacelle PHCI-940-XK	CHF	24'380.00
Equipements	CHF	3'254.00
Total brut	CHF	<u>27'634.00</u>
TVA 8 % de 27'634.-	CHF	2'211.00
Total TTC	CHF	<u>29'845.00</u>
Reprise ancienne nacelle	CHF	<u>-4'500.00</u>
Prix total TTC	CHF	<u><u>25'345.00</u></u>

Le plan des investissements prévoit une dépense de CHF 454'000.- pour le remplacement de véhicules pour la voirie.

C'est donc un crédit d'un montant arrondi de CHF 435'000.- (quatre cent trente-cinq mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 10'962.-- (calculée à 2.52 %).

## **7. Conclusions**

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité n° 1/2013 du 27 décembre 2012,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant la proposition de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **d é c i d e**

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 435'000.-- (quatre cent trente-cinq mille francs) en vue de l'acquisition de quatre nouveaux véhicules, de deux saleuses pour le Service communal des travaux et d'une nacelle élévatrice pour les conciergeries ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 27 décembre 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

**Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard**